

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
« Etangs littoraux Born et Buch »
et **DOCUMENT d'OBJECTIF** du site Natura 2000
« Zones humides de l'arrière dune du pays de Born »

Commission thématique
**« Etat et fonctionnement des milieux aquatiques
et des zones humides »**

3 octobre 2013, 9h40 – 12h40 Sanguinet

COMPTE – RENDU

Document téléchargeable sur le site Internet <http://www.gesteau.fr>

Président de la commission : M. VINCENT Michel.

Animation : Claire BETBEDER (Animatrice du DOCOB) et Chloé ALEXANDRE (Animatrice du SAGE).
Etaient présents : M. BODENNEC Benoit (DFCI des Landes), M. BONNET Pierre (Société des Amis de Navarrosse), Mme BORDESSOULLES Anne (GDSAA), Mme BRANGER Françoise (Association Bassin d'Arcachon Ecologie), M. CABARET Olivier (BRGM), M. CAULLET Alain (SEPANSO Landes), Mme CASTRO Amélie (CRPF Aquitaine), M. CHEVALIER Jean-Jacques (Agence de l'Eau Adour Garonne), M. CORNET Gérard (Comité Départemental de Voile des Landes), M. DIDIOT Jean-Pierre (CDRP des Landes), M. DUTARTRE Alain (IRSTEA), Mme GARDE Coline (DREAL Aquitaine), M. FOURNIER Lionel (CG40 Espace littoral), M. GATELIER Thierry (CG40 ENS), Mme GUEGUEN Valérie (CG40 ENS), Mme MOREAU Chantal (ACGELB), M. LACOSTE Sylvain (Ville de Biscarrosse), M. LAMON Matthieu (DGA Essais de Missiles), M. LAURIN Olivier (DDTM des Landes), M. LESCARRET Jean-Pierre (ARDFCI), M. LOUPIT Jean-Jacques (Adjoint au Maire de Parentis-en-Born), M. LUCAS Ludovic (Forum des Marais Atlantiques), Mme NAVROT Catherine (animatrice SAGE Leyre), Mme PERSILLIE Emilie (SIBA), M. PICKHAHN Laurent (CdC des Grands Lacs et de Mimizan), Mme REZER-SANDILLON Elisabeth (Déléguee de la COBAS), M. RIELLAND Guillaume (Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest), M. ROBIN Emmanuel (Fédération de Chasse de la Gironde), Mme SOURIAT Marion (CEN Aquitaine), M. TESTUD Gilles (Pays Landes Nature Côte d'Argent / SCOT du Born), M. VAN HEESWYCK Patrick (Maire de Lüe), M. VILLENAVE Vincent (Chambre d'Agriculture des Landes), M. VINCENT Michel (Fédération de Pêche des Landes),

Etaient excusés : M. Georges CINGAL (SEPANSO des Landes), M. CONTOU Anthony (Rivière Environnement), Mme COUPE Elodie (DDTM 33), Mme DELAUNAY Florence (CRA), Mme De LAVERGNE Sophie (Fédération de Pêche de la Gironde), M. GAUBERT Christian (Délégué et Vice-

Président du Conseil général de la Gironde), M. HALIBERT Alain (A.C.G.E.L.B.), Mme HERMANN Angelika (CRC), M. JORIGNE Damien (F.D.C. 40), M. LAMOTHE Marc (G.D.S.A.A.), M. LANUSSE Denis (F.D.C. 40), M. PONS Daniel (Délégué su SIAEP de Parentis-en-Born, Adjoint au maire de Biscarrosse), Mme POUCH Emilie (Vermilion REP), , Mme TAPIN Martine (Maire de Commensacq).

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation du volet « Qualité des masses d'eau » par Jean-Jacques CHEVALIER – Agence de l'Eau Adour Garonne
2. Commission thématique « Etat et fonctionnement des milieux aquatiques et des zones humides »
 - **Rappel SAGE / Natura 2000,**
 - **Présentation des périmètres, des démarches, propositions des enjeux et recueil des avis,**
 - **Données générales sur le territoire,**
 - **1^{ère} partie : les milieux et la biodiversité :**
 - o Rappel de l'état initial du SAGE,
 - o Rappel des fonctions des zones humides,
 - o Présentation des zones humides,
 - o Identification des milieux naturels et des espèces d'intérêt communautaire :
⇒ **Proposition des objectifs du SAGE relatifs à ces points et recueil des avis.**
 - **2^{ème} partie : analyse des pressions :**
 - o Modification du régime de mise en eau - Règlement d'eau,
 - o Prélèvement,
 - o Ensablement, envasement, comblement et assèchement,
 - o Continuité écologique,
 - o Espèces invasives,
 - o Piétinement et sur-fréquentation,
 - o Aléas naturels et changement climatique :
⇒ **Proposition des objectifs du SAGE et des objectifs opérationnels du DOCOB relatifs à ces points et recueil des avis.**
 - **Récapitulatif des objectifs proposés**
 - **Suite des démarches**

Documents transmis :

En séance : dossier de séance

Annexes au compte-rendu :

1. Diaporama présenté en réunion (téléchargeables également sur le site Internet <http://www.gesteau.fr>)
-

Compte-rendu détaillé des discussions

Voir ci-joint en annexe, le diaporama présenté en séance.

Le diaporama est disponible sur le site gest'eau à l'adresse suivante :
<http://www.gesteau.eaufrance.fr/sage/etangs-littoraux-born-et-buch>

M. VINCENT Michel ouvre la séance à 9h40.

I/ Présentation du volet « Qualité des masses d'eau » par Jean-Jacques CHEVALIER

M. CHEVALIER Jean-Jacques explique que dans le cadre de la révision du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), l'actualisation de l'état (qualitatif) des masses d'eau doit être effectuée. Sur le territoire, cette actualisation, en cours de réalisation, montre d'ores et déjà que les différentes masses d'eau identifiées ne parviendront pas au bon état à l'échéance 2015. Lors de l'Etat des lieux DCE, 20 masses d'eau avaient un objectif de « bon état » fixé à 2015, aujourd'hui 8 d'entre-elles ont un objectif reporté à 2021.

II/ Commission thématique

1. Introduction

Claire BETBEDER présente le plan de la séance :

- pour le SAGE, les éléments fondamentaux de l'état initial et les enjeux proposés lors de la dernière CLE seront rappelés, complétés des points clés du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios ». **Le but de la séance est de parvenir à la définition des objectifs du SAGE.**
- pour le DOCOB, les éléments fondamentaux et les diagnostics présentés en COPIL sont rappelés. **Le but de la séance est de parvenir à la définition des objectifs globaux et opérationnels du DOCOB.**

Elle explique l'articulation entre les démarches SAGE et Natura 2000.

Chloé ALEXANDRE rappelle brièvement l'état d'avancement du SAGE, à savoir l'élaboration du « Diagnostic » et des « Tendances et scénarios », et propose 4 enjeux :

- Enjeu 1 « Préservation de la qualité des eaux » ;
- Enjeu 2 « Gestion Quantitative et hydraulique » ;
- Enjeu 3 « Protection, Gestion et Restauration des milieux » ;
- Enjeu 4 « Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale ».

Elle propose aux personnes présentes de manifester leur opinion. Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Claire BETBEDER présente la phase d'avancement de la démarche Natura 2000 et propose à son tour 4 objectifs globaux :

- 1 - Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire,
- 2 - Conserver ou restaurer les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats d'espèces,
- 3 - Améliorer les conditions hydrauliques favorables au maintien de la biodiversité (qualité et quantité),
- 4 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité.

Elle propose aux personnes présentes de manifester leur opinion. Si les participants ne manifestent pas de désaccord à cette première présentation, ils demandent, par la suite, plus de précisions. En effet, de cette manière, les objectifs globaux prennent en compte des milieux et des espèces qui n'ont pas le même type de gestion, ni les mêmes exigences écologiques (en terme de quantité d'eau par exemple...), et favorisent la définition d'objectifs opérationnels contradictoires.

Les membres de la commission sont tous d'accord pour que les objectifs globaux soient focalisés sur les milieux qui ont des points communs. Claire BETBEDER cite quelques exemples sur d'autres sites Natura 2000, et explique que les modifications seront faites selon la volonté des acteurs du territoire.

Diapo 8 « Périmètre Natura 2000 » : Mme REZER-SANDILLON Elisabeth revient sur la proposition de réajustement du périmètre Natura 2000. Elle s'étonne de ne pas y voir le canal des Landes alors que la cohérence écologique est totalement présente, et que des milieux naturels sont certainement référencés, comme l'atteste Mme BRANGER Françoise.

- ⇒ Mme GARDE Coline, chargée de mission Natura 2000 à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Aquitaine, précise qu'une enveloppe de référence a été désignée, et que le but de la démarche n'est pas de l'élargir, qu'il y ait ou non une cohérence écologique. Le but de la démarche est bien d'identifier les milieux et les espèces dans l'enveloppe préalablement identifiée.

2. Milieux naturels

Diapo 11 à 13 : Chloé ALEXANDRE et Claire BETBEDER rappellent les caractéristiques du territoire.

Diapo 15 « Zones humides » : Chloé ALEXANDRE rappelle que, suite à la cartographie des zones humides établie par le groupement d'études représenté par SIMETHIS, puis reprise, corrigée et complétée par le Forum des Marais Atlantiques (F.M.A.), des réajustements sont encore à réaliser. Un premier travail de réajustement a notamment été établi par M. BILLAC Jean-Marc, maire de Pontenx-les-Forges. Chloé ALEXANDRE précise qu'il serait opportun que ce travail soit réalisé dans chaque commune afin que la cartographie ne contienne plus d'erreur grossière.

- ⇒ M. VILLENAVE Vincent pense qu'il est, effectivement, indispensable que chaque commune (au travers d'une ou plusieurs personnes compétentes) travaille sur les zones humides de son territoire et les identifie correctement.
- ⇒ Mme BRANGER Françoise estime qu'en plus des communes (élus et agents) il serait bon de faire appel à toutes les personnes volontaires (et bénévoles) ayant une connaissance fine du territoire.

Diapo 19 « Lagunes » :

⇒ Mme GUEGUEN Valérie précise que le programme lagunes sur le département des Landes a été conduit avec les forestiers.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 1 objectif rattaché à l'enjeu 3 :

Enjeu 3 – Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels	Identifier et préserver les zones humides du territoire
--	---

Mme BRANGER propose : « Identifier, préserver et restaurer les zones humides du territoire ».

Diapo 20 à 22 « Diagnostic - habitats naturels » : Claire BETBEDER expose les conclusions du diagnostic écologique et présente notamment les enjeux de conservation pour les habitats naturels. Elle rappelle que ces enjeux (dont la méthodologie a été validée en groupe de travail scientifique) s'échelonnent de Majeur à Secondaire. Elle présente ensuite les habitats identifiés comme ayant un enjeu de conservation Majeur puis les habitats à enjeu Fort en rappelant leur localisation, les menaces qui pèsent sur ces milieux, et propose les objectifs opérationnels qui pourraient s'adapter pour ces milieux :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
1 - Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	Conserver la naturalité des milieux
	Contrôler la fréquentation touristique
	Encourager les modes de gestion favorables à la biodiversité
	Sensibiliser les usagers aux exigences de ces habitats
	Favoriser une gestion extensive et raisonnée (dates favorables) des milieux ouverts et semi-ouverts
	Restaurer les secteurs de landes humides en voie de fermeture
	Lutter contre la prolifération d'espèces invasives
3 - Améliorer les conditions hydrauliques favorables au maintien de la biodiversité (qualité et quantité)	Maintenir des niveaux d'eau compatibles avec les exigences écologiques des milieux
	Reconnecter et restaurer les zones humides
	Lutter contre l'ensablement et l'eutrophisation
	Travailler sur la réduction des apports de polluants (intrants agricoles, forestiers et industriels)
	Informier et sensibiliser les usagers et ayants droits sur les pratiques respectueuses de l'environnement
4 - Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Améliorer les connaissances sur les tourbières boisées
	Etudier les herbiers aquatiques rivulaires
	Mener des opérations innovantes pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

⇒ M. LACOSTE Sylvain pense que l'objectif « conserver la naturalité des milieux » ne veut rien dire. Il propose de changer l'objectif avec « respecter la dynamique naturelle ». Toutefois, cela

ne s'applique pas sur tous les habitats identifiés car cela suppose de laisser la nature faire, et cela favoriserait la fermeture des milieux.

⇒ M. GATELIER Thierry intervient également sur cet objectif et pense que cet intitulé va rentrer en contradiction avec l'objectif général : « Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire ».

⇒ M. CAULLET Alain s'étonne que les objectifs de la démarche Natura 2000 soient forcément de ré-ouvrir les milieux et d'aller à l'encontre de la nature.

⇒ Mme SOURAT Marion pense que l'intitulé des objectifs globaux n'est pas très adapté : « conserver » alors que la plupart des habitats d'intérêt communautaire sont en mauvais état de conservation. D'après elle, les actions conduites s'orientent d'ores et déjà dans une optique de restauration.

Elle propose également de mettre en place des objectifs globaux transversaux pour éviter d'avoir des objectifs opérationnels communs répétitifs. C'est le cas pour la problématique des plantes invasives, qui revient dans tous les milieux, touche les espèces,... et pour l'objectif concernant la communication et l'animation.

⇒ Mme CASTRO Amélie pense qu'il faut faire un important travail de précision sur les objectifs globaux car, en l'état, ils demandent une homogénéité de gestion entre les milieux, qui n'est pas du tout avérée sur le territoire.

De plus, elle émet des critiques sur les menaces et demande qu'elles soient précisées en fonction de leur état : potentielles ou avérées.

⇒ Mme SOURAT Marion informe la chargée de mission Natura 2000 sur le contenu du diagnostic écologique : il doit faire état des menaces intervenant sur les milieux et les espèces et leurs niveaux de menaces, afin de ne pas se limiter à une liste de menaces potentielles mais réellement des actes négatifs selon leurs degrés d'incidence.

Diapo 29 « Espèces patrimoniales - ichtyofaune » :

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 1 objectif rattaché à l'enjeu 3 :

Enjeu 3 – Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels	Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux
--	--

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapo 32 « Espèces d'intérêt communautaire » :

Sur ce thème, Claire BETBEDER propose 10 objectifs opérationnels liés à 3 objectifs globaux :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
2- Conserver ou restaurer les espèces d'intérêt communautaire et leurs habitats d'espèces	Favoriser une gestion extensive et raisonnée (dates favorables) des milieux ouverts et semi-ouverts
	Encourager une gestion extensive des milieux
	Réduire les sources de mortalité
	Lutter contre la concurrence animale et végétale
	Sensibiliser les usagers aux exigences des espèces et au caractère sensible de leurs habitats

3- Améliorer les conditions hydrauliques favorables au maintien de la biodiversité	Aménager les ponts problématiques pour les mustélidés semi-aquatiques
	Reconnecter et restaurer les zones humides
4- Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Etudier l'écologie, la biologie et la répartition de l'Isoète de Bory
	Mener des prospections complémentaires sur les chiroptères
	Etudier l'impact des activités de loisirs sur les espèces

3. Analyse des pressions

Diapos 36 à 39 « Règlement d'eau » :

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 2 objectifs lié à l'enjeu 2, le 1^{er} étant transversal à l'enjeu 3 « Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels » :

Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Formaliser et réviser le règlement d'eau
	Améliorer les connaissances sur les ressources en eau superficielles et souterraines

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 40 à 46 « Prélèvements » :

- ⇒ Mme BRANGER Françoise pense qu'il serait intéressant d'avoir les données antérieures à 2005.
- ⇒ Mme REZER-SANDILLON Elisabeth précise que les usagers sont de plus en plus sensibles aux économies d'eau, et estime que de nombreux efforts sont faits pour améliorer les réseaux d'alimentation en eau (moins de fuite).
- ⇒ M. LACOSTE Sylvain l'approuve et parle au nom des collectivités : la tendance est bel et bien à l'économie d'eau.
- ⇒ M. VILLENAVE Vincent complète en précisant que de nombreux suivis sont effectués au niveau agricole pour avoir une utilisation de l'eau la plus optimale possible.
- ⇒ M. LACOSTE Sylvain informe que, quoi qu'il en soit, il n'y aura plus d'autorisation pour créer de nouveaux forages sur le bassin versant de l'étang de Cazaux-Sanguinet.
- ⇒ M. LAURIN Olivier précise, qu'à ce jour, aucun moratoire n'a été approuvé.

Diapos 46 « Prélèvements » :

- ⇒ Mme BRANGER Françoise revient sur la problématique « pétrole » et précise qu'il existe un risque de mise en contact des nappes lors des forages (risque identifié dans les études d'impact de Vermilion). A ce risque, s'ajoutent les potentielles pollutions, déperdition d'eau,...

M. LAURIN Olivier estime que l'inspection des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (I.C.P.E.) est très attentive à cet effet.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose un objectif lié à l'enjeu 2 :

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 47 à 53 « Ensablement et envasement, comblement et assèchement » :

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose un objectif lié à l'enjeu 3 :

Enjeu 3 – Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels

Garantir le bon état des cours d'eau et des plans d'eau

Les membres s'expriment sur certains ajustements.

- ⇒ Mme CASTRO Amélie précise que le travail de la D.F.C.I. porte plus sur les pistes que sur les crastes.
- ⇒ M. LAURIN Olivier précise qu'il existe un gros problème d'érosion régressive certes sur les cours d'eau, mais sur tous les collecteurs en général. Il ajoute, au sujet de la distinction des cours d'eau et des fossés, que c'est un travail qui relève simplement de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (D.D.T.M.) et qu'il est en cours de finalisation. Enfin, il demande à Chloé ALEXANDRE d'apporter une précision sur le terme employé « bon état des cours d'eau » car cela peut être un bon état physique, chimique,... alors que dans ce cas, il s'agirait d'un bon état hydromorphologique.

A son tour, Claire BETBEDER propose un objectif lié à l'objectif global 3 :

Objectif global	Objectif opérationnel
3 - Améliorer les conditions hydrauliques favorables au maintien de la biodiversité (qualité et quantité)	Lutter contre l'ensablement et l'eutrophisation

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 54 à 57 « Continuité écologique » :

- ⇒ Concernant les cours d'eau classés en liste 1, Mme CASTRO Amélie pense qu'il est important d'introduire une notion sur le fait que sur ce secteur, il ne faut pas exclure d'installer de nouveaux ouvrages afin de lutter contre l'érosion régressive. Ces nouveaux ouvrages n'iraient pas à l'encontre de la continuité écologique mais permettraient de favoriser la sédimentation.
- ⇒ M. LAURIN Oliver précise que c'est intégré à la loi qui cadre la liste 1.
- ⇒ Mme CASTRO Amélie et M. VILLENAVE Vincent reviennent sur les cartes du SDAGE 2010-2015 et soulignent à nouveau les erreurs qu'elles contiennent.
- ⇒ M. FOURNIER Lionel explique que la révision du SDAGE permettra de remettre à jour cette cartographie.
- ⇒ Mme BRANGER Françoise suppose que des cours d'eau seront amenés à disparaître mais que d'autres réapparaîtront car la première base de données avait été faite en 2005, année de déficit hydraulique.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose 2 objectifs liés aux enjeux 2 et 3, le premier étant à mettre en relation avec les problèmes d'étiage et du maintien d'un débit biologique minimum:

Enjeu 2 – Gestion quantitative et hydraulique	Formaliser et réviser le règlement d'eau
Enjeu 3 – Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels	Préserver et restaurer la qualité écologique des milieux

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 58 à 60 « Espèces invasives » :

- ⇒ Concernant le projet de Schéma de gestion des ports lacustres de la côte aquitaine, M. VILLENAVE Vincent demande sous quel délai ce document sera élaboré.
- ⇒ M. PICHKHAN Laurent répond que ce projet est très ambitieux et précise qu'un gros travail de concertation doit être mis en place avec les élus des communes concernées.
- ⇒ Mme SOURAT Marion explique que sur les sites girondins gérés par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) d'Aquitaine un travail d'évaluation de la colonisation a été mené en partenariat avec l'Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (I.R.S.T.E.A.).
- ⇒ Claire BETBEDER précise que, sur le territoire, ce travail cartographique est déjà réalisé par le biais des études du service Eau et Environnement des communautés de communes des Grands Lacs et de Mimizan, financées par le syndicat mixte Géolandes.
- ⇒ M. DUTARTRE Alain précise qu'il ne faut pas seulement se focaliser sur les espèces invasives connues et problématiques en ce moment. Il faut également aller plus loin et surveiller les espèces qui arrivent. Il demande également de ne pas oublier les espèces invasives animales qui génèrent, elles aussi, de nombreux problèmes.
- ⇒ M. LACOSTE Sylvain note que cette année les écrevisses de Louisiane n'ont jamais été aussi nombreuses.

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose un objectif lié à l'enjeu 3 :

Enjeu 3 – Protection, Gestion et Restauration des milieux naturels	Accroître les connaissances et agir sur les espèces invasives
--	---

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Claire BETBEDER propose, quant à elle, deux objectifs opérationnels :

Objectifs globaux	Objectifs opérationnels
1- Conserver ou restaurer les habitats d'intérêt communautaire	Lutter contre la prolifération d'espèces invasives
4 – Améliorer les connaissances	Mener des opérations innovantes pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes A ce sujet, la Chargée de mission ajoute quelques précisions. De nombreuses actions sont déjà menées sur le territoire et permettent de contenir les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Toutefois, proposer cet objectif permettrait de bénéficier d'aides européennes pour aller plus loin et faire de nouveaux essais pour lutter contre les EEE.

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 60 à 62 « Piétinement et sur fréquentation » :

Sur ce thème, Chloé ALEXANDRE propose un objectif lié à l'enjeu 4 :

Enjeu 4 – Maintien, développement et harmonisation des usages, et organisation territoriale	Gérer le tourisme et encadrer les activités et les loisirs.
---	---

- ⇒ M. LACOSTE Sylvain précise que cela relève du respect de la police du maire et que la réglementation est donc déjà en place pour lutter contre cette problématique.

Claire BETBEDER propose également un objectif opérationnel dans le cadre de l'objectif global 4 :

Objectif global	Objectif opérationnel
4- Améliorer les connaissances sur la biodiversité	Etudier l'impact des activités de loisirs sur les espèces

Les membres ne manifestent pas de désaccord.

Diapos 64 à 67 « Piétinement et sur-fréquentation» :

- ⇒ Claire BETBEDER explique que cet aléa n'est pas seulement impactant pour la forêt. Il aura également une incidence sur les milieux et les espèces identifiés dans le DOCOB. Cependant, on a très peu de recul, et on ne sait donc pas ce qu'il adviendra de ces éléments.
- ⇒ Mme REZER-SANDILLON Elisabeth précise l'existence d'études et de réflexions pour gérer les milieux forestiers afin qu'ils atténuent les conséquences des tempêtes. Elle pense qu'on pourrait alors s'en servir pour gérer les milieux naturels.
- ⇒ Mme GARDE Coline précise que cela n'est pas le travail du DOCOB de s'occuper de la gestion forestière. Si les études apportent des éléments pour la gestion des milieux naturels, on pourrait les prendre en compte mais en dehors des forêts de production.

Diapos 68 à 70 « Objectifs» :

Les animatrices récapitulent leurs objectifs.

Claire BETBEDER précise qu'elle proposera des objectifs globaux plus précis afin d'éviter les contradictions et d'être, dès le départ, plus axés sur les milieux ayant des points communs.

Diapos 71 et 72 « Suite des démarches» :

Les animatrices expliquent la suite des démarches et exposent le calendrier à court terme.

M. VINCENT Michel clôt la séance à 12h40 en remerciant les présents pour leur participation.